

L'Or. Mout Cent vingt quatre & le
 traite en deux epistres publications, et avoir obtenu dispense
 du troisième degré de Confessionné égal, et Elle des troisième au
 quatrième degré d'assuite, et de la condition d'apostrophe, Joseph fili-
 de son frere Bastard, et de Baptiste George, et Anne fille de
 son frere Joseph Truffat et de Jean Marie Bastard. deux jumeaux
 Bastard, et Jean Couvreur.